



Nom de la fiche : santé canada

Date de mise à jour de la fiche : novembre-06

Nom de la base de données : "valeurs guides" fondées sur des critères sanitaires pour les substances d'intérêt prioritaire

Acronyme de la base : sans objet

Nom de l'organisme : Santé Canada

Pays : Canada **langue(s) :** français, anglais

Nature de la base :

Production de valeurs toxicologiques oui

Compilation de valeurs toxicologiques existantes non

Nombre de substances renseignées : liste 1 : 44 , liste 2 : 25 (voir historique d'actualisation)

Sources de données compilées : sans objet

Statut de la valeur toxicologique :

VTR : oui

Précisions : 1/monographie par substance
2/tableau de synthèse des VTR.

Type de valeur toxicologique :

Valeur pour effets :

Cancérogènes oui

Non cancérogènes oui

Valeur pour exposition :

Aiguë non

Chronique oui

Valeur :

Pour population générale oui

En milieu professionnel non

Existence d'une classification de la cancérogénicité : oui

Signification de la classification :

groupe I : cancérogène pour l'être humain

groupe II : probablement cancérogène pour l'être humain

groupe III (A-B-C-D) : susceptibles d'être cancérogènes pour l'être humain

groupe IV (A-B-C-D) : peu susceptibles d'être cancérogènes pour l'être humain

groupe V (A-B-C) : probablement non cancérogènes pour l'être humain

groupe VI (A-B-C) : inclassable en ce qui concerne la cancérogénicité chez l'être humain

Nom de la (des) valeur(s) toxicologique(s), sigle, voie d'exposition considérée (et unités) :

A seuil par ingestion : dose (journalière) admissible : DJA , ingestion, en µg ou mg/(kg pc.j)

A seuil par inhalation : concentration admissible : CA, inhalation, en µg ou mg/m³

Sans seuil par ingestion : dose tumorigène : DT_{0,05} , ingestion, en µg ou mg/(kg pc.j), dose qui causerait une augmentation de 5% de l'incidence des tumeurs ou de la mortalité attribuable à des tumeurs. En divisant la DT_{0,05} par 5000, on obtient la dose correspondant à un ERI de 1



Faciliter l'Usage des REssources TOXicologiques

Sans seuil par inhalation : concentration tumorigène : $CT_{0,05}$, inhalation, en μg ou mg/m^3 , concentration qui causerait une augmentation de 5% de l'incidence des tumeurs ou de la mortalité attribuable à des tumeurs. En divisant la $CT_{0,05}$, par 5000 on obtient la concentration corré

Historique d'actualisation :

liste 1 : toutes les VTR ont été proposées entre décembre 1989 et septembre 1993

liste 2 : toutes les VTR ont été proposées entre décembre 1996 et juin 2000

Méthode d'élaboration :

Document(s) de référence :

Direction de l'Hygiène du Milieu, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, L'évaluation du risque à la santé humaine des substances d'intérêt prioritaire, Santé Canada, Ottawa, 1994
http://www.hc-sc.gc.ca/index_f.html > Santé de l'environnement et du milieu du travail > Contaminants environnementaux > Substances existantes > lien en base de page (http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/contaminants/existsub/index_f.html) > "L'évaluation du risque à la santé humaine des substances d'intérêt prioritaire"
ou (http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/contaminants/existsub/approach/index_f.html)

Facteurs d'incertitudes :

Pour substances toxiques sans seuil : la dose ou la concentration retenue est celle qui entraîne une augmentation de 5% (choix "arbitraire") de l'incidence des tumeurs ou des mutations héréditaires, ou des décès qui en résultent.

Pour substances toxiques à seuil : facteur de 1 à 10 pour les variations intra-espèces et inter-espèces; un facteur de 1 à 100 pour les insuffisances de la base de données, facteur de 1 à 10 exceptionnellement pour les effets graves, facteur de 1 à 5 en cas d'interactions avec autre(s) substance(s) chimique(s) ordinaire(s) de l'environnement. Facteurs d'incertitude limités dans tous les cas à 10 000.

Critères de choix des études toxicologiques et épidémiologiques :

Peu de précisions en dehors du recours à des études chez l'animal ou chez l'homme (critères classiques)

Critères de choix des organes cibles :

préférence pour la Dose Sans Effet (Nocif) Observé, plutôt que la Dose Minimale à Effet (Nocif) Observé de l'espèce la plus sensible, utilisation également d'études sur des populations plus sensibles (embryons, fœtus); peu de précisions complémentaires,

Méthode d'élaboration :

Monographies préparées par le personnel du Programme pour la sécurité des milieux (anciennement Direction de l'Hygiène du Milieu - Santé Canada) avec l'appui de consultation d'experts externes. Pour la liste 1 approbation par le Bureau des dangers et des produits chimiques puis examen externe par TERA (Toxicology Excellence for Risk Assessment); pour la liste 2 ; approbation par le comité de gestion de la LCPE d'environnement canada et de santé canada puis un expert conseil extérieur.

Détails des explications pour chaque composé : pour chacune des 69 substances d'intérêt prioritaire, il existe une monographie. Un tableau de synthèse reprend l'ensemble des valeurs de référence proposées.

Commentaires (avantages, inconvénients) :

Outre les VTR, les monographies proposent une évaluation du risque pour la population canadienne (donc une estimation de l'exposition de la population), une classification de la cancérogénicité, les propriétés chimiques principales, les sources et le devenir dans l'environnement.

Adresse(s) Internet de la page d'accueil:

Page de garde :

http://www.hc-sc.gc.ca/index_f.html

Possibilité de recherche :

Par nom de substance **oui**

Par numéro CAS **non**



Comment accéder aux valeurs toxicologiques :

Pour les monographies : http://www.hc-sc.gc.ca/index_f.html

- > Santé de l'environnement et du milieu du travail
- > Contaminants environnementaux
- > Substances existantes
- > Programme d'évaluation des substances d'intérêt prioritaire
- > http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/contaminants/existsub/index_f.html
- > Évaluation des substances de la première Liste des substances d'intérêt prioritaire (LSIP1) (http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/existsub/psl-lsip1_f.html) ou Évaluation des substances de la deuxième Liste des substances d'intérêt prioritaire (LSIP2) (http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/contaminants/psl2-lsp2/index_f.html)
- > clic sur la substance (classement alphabétique)

Pour un tableau synthétique (2004) des substances : http://www.hc-sc.gc.ca/index_f.html

- > Santé de l'environnement et du milieu du travail
- > Rapports et publications
- > Contaminants environnementaux
- > Substances existantes
- > Pour la liste 1 : Concentrations/doses journalières admissibles et concentrations/doses tumorigènes des substances d'intérêt prioritaire calculées en fonction de critères sanitaires PDF

- > Résumé des valeurs

Pour la liste 2 : Valeurs guides fondées sur des critères sanitaires pour les substances figurant sur la deuxième liste des substances d'intérêt prioritaires PDF

- > Résumé des valeurs